

Liquidation de Fret SNCF

La direction persiste dans son plan de destruction

Les organisations syndicales ont été invitées le 3 septembre à une table ronde avec la direction Fret SNCF sur le cadre social dans les futures entreprises privées. La fédération SUD-Rail a assisté à cette réunion pour réaffirmer que nous n'avons pas abandonné le combat pour sauver Fret SNCF, tout en étant conscients que l'inquiétude des cheminotes et cheminots du Fret, engendrée par ce plan de discontinuité, imposait à la direction Fret SNCF de s'engager très fortement sur l'éventuel cadre social dans les prochaines filiales.

L'entreprise en première ligne pour aller jusqu'au bout !

Alors qu'il n'y a plus de gouvernement et, qu'au niveau de Bruxelles, des changements vont avoir lieu suite aux dernières élections, cette instabilité politique et institutionnelle est une occasion pour abandonner le plan de discontinuité de Fret SNCF (ou au minimum décider d'un moratoire). C'est ce que la délégation SUD-Rail a défendu et continuera de le faire avec un **nouveau rassemblement unitaire le 26 septembre devant le Ministère des Transports**.

La disparition de Fret SNCF est un scandale écologique et social ; mais c'est aussi une aberration économique. La viabilité des prochaines sociétés est plus que compromises et tout particulièrement à cause de l'absence de garanties financières du côté de l'Etat concernant les aides au secteur. Clément Beaune, dans son courrier du 23 mai, écrivait « que cette transformation permettra d'assurer la viabilité des deux nouvelles entités » ; **cette ligne rouge ne sera pas respectée**.

Clairement, la SNCF doit immédiatement arrêter la procédure de transfert des activités de Fret SNCF à deux nouvelles filiales. La direction a tous les arguments pour stopper ce dossier et garantir le maintien d'un outil public de fret ferroviaire. Elle a aussi l'occasion de défendre l'avenir des cheminotes et cheminots de Fret. Malheureusement, il semblerait que ce n'est pas la priorité de nos patrons pour cette rentrée sociale ; **désormais ce sont eux qui sont clairement à la manœuvre ; ils vont le regretter !**



Accord CAA : le chantage patronal ne marchera pas !

Avant la table ronde, la direction de Fret SNCF refusait d'appliquer les mesures d'accompagnement de fin de carrière (CAA, temps partiel de fin de carrière ...) et ce, bien que le périmètre de cet accord signé par toutes les fédérations, inclut les salariés de Fret SNCF. La DRH soumettait sa mise en œuvre à la signature d'un accord de transition sur le cadre social à partir du 1^{er} janvier 2025.

La fédération SUD-Rail est intervenue pour exiger que ce chantage patronal cesse immédiatement. Il est inadmissible que de nombreux collègues ne puissent pas profiter de ces avancées sociales et entrevoir une fin de carrière bien méritée.

⇒ **Il y a quelques heures**, le Directeur Général de Fret SNCF a rédigé un courrier qui stipule que la direction va instruire les demandes de CAA jusqu'au 31 décembre 2024. Ce n'est qu'un début, car cet accord devra s'appliquer après.

Soyons nombreux le 26 septembre à Paris et le 1^{er} octobre en grève ! Nous pouvons encore gagner ce combat.